

C O M M U N E D E S A U M U R

SECTEUR SAUVEGARDE DE SAUMUR



- 6 -

LISTE DES MODIFICATIONS & DES ECRETEMENTS

SEPTEMBRE 2003

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT,
DU TOURISME & DE LA MER

MINISTERE DE LA CULTURE & DE LA COMMUNICATION

SCPA STEFF LEMOINE DAVY GEFFARD BERTHOME

Yves STEFF architecte du Secteur Sauvegardé

Jean LEMOINE architecte urbaniste, Bruno BERTHOME architecte d'intérieur

L'analyse détaillée du patrimoine par fiches d'immeubles a permis de relever pour certaines constructions des dysfonctionnements qui nuisaient à ces constructions.

Dès lors, pour celles repérées sur le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur par les lettres M (modification) ou E (écrêtement), la liste suivante décrit les modifications ou écrêtements à apporter.

LISTE DES MODIFICATIONS

- | | |
|--------------------------|-------------------------------------|
| ▪ 63 rue Saint-Nicolas ; | reconstitution du volume de toiture |
| ▪ 2 & 4 rue Brault ; | reconstitution des lucarnes |
| ▪ 21 rue d'Alsace ; | modification de la surélévation |
| ▪ 13 rue d'Alsace ; | modification de la surélévation |
| ▪ 8bis rue Seigneur. | - |

LISTE DES ECRETEMENTS

- | | |
|-----------------------|--|
| ▪ 8 quai Carnot ; | modification du chien assis en lucarne |
| ▪ 15 rue Beaurepaire. | suppression du chien assis en toiture |